

Végétal local devient un label de certification !



Après 10 ans d'existence, et presque 200 bénéficiaires, la marque collective Végétal local se mue en un label de certification.

Il y a dix ans, a été créée cette marque pour rassembler autour de pratiques communes et d'un cahier des charges précis pour la filière émergente des plantes indigènes. Conservatoires botaniques nationaux, Afac-Agroforesteries (devenu Réseau Haies France) et Plante & Cité avaient chacun dans leurs réseaux, identifié ce besoin. Ensemble et avec les acteurs de la filière, a été créée cette marque collective en 2015. Puis logiquement l'Office français de la biodiversité est devenu porteur de la démarche, en tant qu'établissement public dédié à la biodiversité.

Une marque collective c'est une marque partagée par plusieurs acteurs qui respectent un cahier des charges commun. Depuis le départ, la marque collective Végétal local a été plus exigeante que ça. Elle a développé une gouvernance élargie et transparente (avec son comité de gestion) et mis en place un système de contrôle structuré et régulier. De fait, elle était déjà du niveau d'un label de certification.

Liens utiles

[En savoir + sur www.vegetal-local.fr](http://www.vegetal-local.fr)